

Régence se distingue

Québec, le 16 novembre 2009 – Le 12 novembre dernier, Régence a remporté une mention dans la catégorie PME manufacturière indépendante lors de la dernière remise des Grands Prix québécois de la qualité.



Les Grands Prix québécois de la qualité sont les plus hautes distinctions remises par le premier ministre du Québec aux entreprises privées et aux organismes publics les plus performants. Ils reconnaissent les organisations qui appliquent avec succès les meilleures pratiques de gestion à tous les aspects de leurs activités.

Après avoir remporté le Grand prix en 2002 et relocalisé sa production en 2005, obtenir une mention cette année prouve l'efficacité du nouveau modèle d'affaire de Régence, lui permettant ainsi de continuer sur sa lancée et de garder le cap sur sa mission : concevoir, fabriquer, distribuer et mettre en marché des produits innovateurs de qualité, dans le domaine de la chaussure et des accessoires, en accord avec ses marques, dans le but de satisfaire les demandes des plus exigeants.

Régence Inc., dont le siège social est situé à Québec, a été créé en 1979. Trente ans plus tard, Régence est toujours reconnue comme un gage de confort, de style et de qualité. Manufacturier, entre autres, des réputées marques de commerce Acton et Blondo, Régence est aussi distributeur de diverses autres marques de qualité.